



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Préposé au module d'information policière (M.I.P.)

Titre du poste : Préposé au module d'information policière (M.I.P.)

Service : Police

Domaine d'emploi : Police

Statut : Personne salariée régulière à temps plein

Nombre de poste : 1

Numéro de concours : J0125-0190

Date d'affichage : Le 13 janvier 2025

Date de fin d'affichage : Le 27 janvier 2025

Nature du travail :

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste de préposé au module d'information policière (M.I.P.) à titre de personne salariée régulière au Service de police.

Relevant du chef répartiteur, le titulaire du poste :

- Effectue l'alimentation et la mise à jour des dossiers opérationnels au M.I.P. et au C.R.P.Q.;
- Fait le suivi serré des dates d'agendas;
- Effectue le contrôle de la qualité pour s'assurer de la conformité des règles du M.I.P. et du C.R.P.Q.;
- Extrait les statistiques requises par la direction du Service;
- Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'éducation;
- Posséder au minimum une (1) année d'expérience pertinente;
- Bonne qualité du français écrit;
- Capacité de travailler sous pression et à apprendre rapidement;
- Faire preuve de discrétion.

Atouts

- Avoir réussi les cours d'opérateur du C.R.P.Q., d'opérateur et de gestionnaire du M.I.P. et être détenteur des certificats de compétence valides.

Horaire de travail :

Les heures de travail sont de quarante (40) heures par semaine, réparties de la façon suivante : du lundi au jeudi, de 6h30 à 11h30 et de 12h30 à 16h15, et le vendredi de 6h30 à 11h30.

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur. Plus spécifiquement, vous bénéficierez :

- D'un milieu dynamique et d'une ambiance de travail formidable;
- D'un horaire de base de quatre jours et demi par semaine (4,5 jours);
- D'un programme d'aide aux employés et à leur famille;
- D'un régime d'assurance collective;
- D'un régime de retraite à prestation déterminées avec une contribution de l'employeur;

- De plusieurs congés fériés incluant la période du 24 décembre au 3 janvier inclusivement;
- De banques de congés mobiles, maladie et de vacances.

Le taux horaire de la classe 4 de l'échelon 1 est de 26,26\$ et de l'échelon 7 de 31,46\$.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZIFaQB5cDVB0Yn1xMIEiEE89cRdfaVVcLiUuQC4kXIFMWI4FCHIQUUodLU pudGYHB0EYGHJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0125-0190&BRID=EX398404&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.